

Au cœur de l'action consomériste

Internet : <http://www.orgeco.net>



www.orgeco.net est l'outil de communication de l'organisation générale des consommateurs qui vous apporte des informations, des liens, des contacts, des sujets d'actualité, ainsi qu'une demande d'adhésion en ligne.

Plan du site

- 01 Accueil
- 02 Actualité/la lettre
- 03 Vie pratique
- 04 Activité
- 05 Concertation
- 06 Contact/dialogue/adhésion en ligne



ORGANISATION GENERALE DES CONSOMMATEURS

Consommer bien, c'est vivre mieux !



Concertation

Médiation

Traitement des litiges

Une éthique consomériste

www.orgeco.net



Demande d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Courriel :

Obs :

.....

.....

.....

Votre Agence Départementale
OR.GE.CO



Qui sommes-nous ?



www.orgeco.net
rubrique 01 accueil



L'ORganisation GÉnÉrale des COnsommateurs

L'OR.GE.CO, est une association loi de 1901 s'appuyant sur une organisation efficace partagée entre un siège national, des représentations dans les instances et organismes consultatifs et délibératifs nationaux et un réseau territorial comprenant des implantations locales et départementales.

- Créée en 1959 et agréée par le Ministre de la Justice et le Ministre Chargé de la Consommation par le Ministère des Finances et le Ministère de la Justice, l'OR.GE.CO travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec les services de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, la DGCCRF.

Donner une voix aux consommateurs européens

- Membre du Bureau européen des Unions de Consommateurs, le BEUC, dont le siège est à Bruxelles, l'OR.GE.CO participe aux instances de travail qui apportent leur contribution à l'élaboration des directives européennes.
- L'OR.GE.CO apporte sa contribution sur des thèmes qui ont des répercussions économiques et juridiques directes pour les consommateurs et sur des dossiers qui ont un impact sur la santé, la sécurité ainsi que sur l'environnement.

Nos représentants

Siègent au **Conseil National de la Consommation (CNC)** et participent aux activités de l'**Institut National de la Consommation (INC)** qui publie 60 Millions de consommateurs. Ils interviennent dans de nombreux comités techniques, commissions, ou groupes de travail avec les professionnels de la production, de la distribution ou des services pour améliorer la qualité des produits ou de certification.

De nombreuses dispositions concrètes

ont été développées grâce à la concertation, par exemple :

- La signature de contrats pour l'amélioration de la qualité des produits ou des services ;
- La signature d'un protocole d'accord SNCF/Consommateurs ;
- la réalisation de notices informatives sur les médicaments (travaux menés avec le Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique) et d'une armoire à pharmacie « intelligente » en collaboration avec les fabricants ;
- Des actions d'information sur les accidents domestiques en lien avec la **commission de sécurité des consommateurs**.

L'OR.GE.CO participe également dans de nombreuses commissions départementales : surendettement, tourisme, urbanisme commercial, taxis, loyers et centres techniques régionaux de la consommation...



Concertation

- Agro-alimentaire
- Assurance
- Banques – crédits
- Certification
- Energie
- Environnement
- Juridique
- Logement
- Médiation
- Santé
- Transports ...

www.orgeco.net
rubrique 04 activité

Médiation

Le nouveau concept de consumérisme

prôné par l'Organisation générale des consommateurs passe par des actions de médiation, aussi bien auprès des médiateurs du service public que ceux de groupes privés.



- Le développement de la médiation doit permettre aux consommateurs d'avoir la possibilité d'obtenir une résolution rapide et gratuite de leurs litiges.

- A côté de l'action judiciaire, qui doit rester ouverte aux consommateurs, la médiation est devenue un recours essentiel des consommateurs.
- L'OR.GE.CO œuvre au développement de la médiation aux côtés des médiateurs du secteur privé.
- Les médiateurs du service public ont en commun une conception du service aux citoyens, aux clients et aux usagers qui privilégie l'écoute, le dialogue et le règlement amiable des différends.
- L'OR.GE.CO intègre la charte des médiateurs du service public et participe activement aux diverses réunions des médiateurs signataires.

Médiateurs signataires de la charte

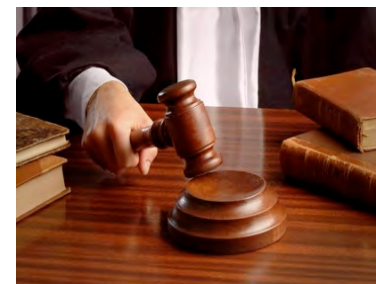
EDF • Mairie de Paris • France 3 • France 2 • SNCF • GDF SUEZ • La Poste • RATP • Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie • Ministère de l'Éducation nationale • Fédération française des sociétés d'assurances • Service universel postal • Caisse des dépôts et consignations • Mutualité Sociale Agricole.



Traitement des litiges

Juridique

Dans un monde où la complexification des règles, lois, directives, impose une information permanente sur les sujets les plus divers, notre service juridique édit des fiches juridiques à votre attention.



Notre société est en pleine mutation du fait

- ▶ De l'évolution des techniques
- ▶ Des nouveaux modes d'information internet, télévision interactive
- ▶ Des nouvelles technologies téléphones portables, cartes bancaires
- ▶ De la globalisation-mondialisation
- ▶ De l'impact de l'effet de serre sur l'environnement
- ▶ De l'émergence des énergies renouvelables.

Cette mutation a des répercussions sur la vie de tous les jours.

Nos agences locales se chargent essentiellement du traitement des dossiers individuels et développent des actions judiciaires dans le cadre de la législation en vigueur.

Elles sont à votre disposition sur notre site internet.

www.orgeco.net
rubrique 06 contact

